



Assemblée générale du 09 septembre 2016

L'assemblée générale s'est tenue à 20 heures 30 à la salle des associations de Valdurenque, sous la présidence de M^{me} MARTIN Yannick.

Merci à tous ceux qui ont pu assister à cette assemblée générale. Tous les absents étaient excusés.

Les thèmes que nous avons abordés ont été les suivants :

- Le bilan moral de la saison 2015/2016
- Le bilan financier de la saison 2015/2016
- L'élection du bureau
- Le montant des cotisations
- Le calendrier pour la saison 2016/2017
- Les formations

I. Bilan moral de la saison 2015/2016

Randoval a pu compter 29 adhérents au total 9 hommes et 18 femmes, plus 2 membres non marcheurs. Avec 8 licences individuelles, et 8 licences familiales, plus les 3 nouveaux qui n'avaient qu'un forfait d'adhésion au club puisqu'ils sont arrivés en fin d'année.

Les sorties : le calendrier a été quelque peu chamboulé en fin de saison, cause météo mais 18 sorties ont été faites dont 7 à la journée, et 2 week-end en gîte dans les Calanques, et à Babeau/Bouldoux où nous avons été accueillis par Antoine et Cathie Villar.

Le repas de novembre s'est déroulé au restaurant « le Marrakech ».

La soirée crêpes a eu son succès avec en plus un divertissement karaoké.

Une partie du sentier des Gaux à Labruguière (soit 6 km) a été proposée au club par le CDRP 81 pour de la vérification de balisage. Jojo et Yannick ont bien maîtrisé l'affaire qui s'est déroulée sur un dimanche avec pique-nique.

Le dédommagement financier qui en résulte sera versé directement du conseil général au club.

II. Bilan financier de la saison 2015/2016

A ce jour, les soldes des comptes de Randoval sont excédentaires. Après s'être fait voler le carnet de chèques de la poste que j'avais maladroitement rangé dans une boîte dans le placard de cette salle, un débit de 164,85€ nous a été fait bien que la signature sur le chèque volé ne correspondait absolument pas à la mienne. Comme la banque a su nous faire remarquer que la signature de Sylvie Louet n'était pas la mienne sur un précédent courrier, j'ai donc écrit à la poste afin de le leur faire remarquer et demander le remboursement de ce chèque qu'ils n'auraient jamais dû payer. Bien évidemment je n'ai eu aucune réponse. De plus les recherches pour savoir quel était ce chèque nous ont occasionnés des frais, par deux fois. Devant ce fait que j'ai trouvé injuste, j'ai demandé la fermeture du compte, préférant mettre toute la trésorerie du club sur le compte du Crédit Agricole. Cela étant plus facile à gérer pour la trésorière. Bien évidemment je n'ai pas pris cette décision seule. A ce jour donc le solde de 2569,93€ de la poste a été transféré sur le compte du CA après les frais de fermeture de compte de 58€. J'ai réécrit à la poste pour les remercier et leur dire qu'il n'était pas étonnant que la banque postale perde des clients.

Le crédit agricole présente quant à lui un solde de 3617€ en compte courant et 2510€ en compte épargne sur un livret A (dont les intérêts à long terme nous permettront peut-être de récupérer un peu de frais de la poste), en caisse 21,25 € Soit un total de 5375,75 € dans les caisses du club au 31 août 2016.

La subvention annuelle de la mairie est de 200€ Les frais de transport cette année s'élèvent à 770,90 €

Les 2 bilans ont été acceptés et votés à l'unanimité.

III. Election du bureau

Le bureau est formé d'une trésorière, d'un président adjoint et d'une présidente. Comme je vous le rappelle la présidente fait tout le secrétariat sur ordinateur directement ce qui ne justifie pas l'intervention d'une secrétaire.

Le bureau est donc formé de Sylvie Louet trésorière, Gérard Bru, vice-président et Yannick Martin présidente, tous trois ont été réélus à l'unanimité pour une nouvelle année.

N'oublions pas Francis Oulès qui aide à la préparation du calendrier et guide quelques sorties. Et cette année nous comptons également sur Eliette et Françoise et Bernard Bonnafous pour guider nos pas.

IV. Montant des cotisations

Cette année la cotisation du club pour la Fédération Française de Randonnée pédestre reste à 40 € (pour les clubs de moins de 30 adhérents, avec toujours une cotisation régionale de 10 €).

En 2015/2016 La licence individuelle IRA étant à 37 € elle passe à **38 €** cette année.

La licence familiale FRA étant à 60,50€ passe à **62€**

La licence IMPN (multi loisirs pleine nature) à 45€ passe à **46€** et FMPN à 76,50€ passe à **78€**

Cette augmentation suit celle de la FFRp.

Bien que le certificat médical ne soit plus obligatoire systématiquement chaque année, la fédération informe que sous conditions de problèmes de santé (chirurgie, maladie, fatigue générale importante) depuis moins de trois ans, et pour les personnes de 70 ans et plus, ce certificat devient obligatoire.

Randoval demande aux adhérents un retour rapide des adhésions afin d'envoyer toutes les inscriptions à la Fédération avant mi-octobre. Les inscriptions sont dorénavant imprimable par nos soins car si on veut les faire imprimer par la Fédé comme c'était le cas avant, il faut désormais payer.

L'abonnement à la revue Rando Passion Magazine reste à 6 € Elle est facultative et concerne 4 revues trimestrielles.

Proposition d'une cotisation de 15 € pour ceux qui souhaitent rester au club sans marcher. Tarif inchangé par rapport à l'an passé.

V. Frais de transport :

Les frais de transport restent encore très élevés sur le papier mais en réalité beaucoup d'entre vous ne retiennent pas le dédommagement de Randoval et préfère en déduire le montant de leurs impôts sous forme de dons. Au nom du club qu'ils en soient remerciés.

VI. Calendrier 2016/2017

Les sorties sont globalement prévues un dimanche sur 2 à la journée ou à la matinée, en règle générale les 1ers et 3èmes dimanches.

Le rassemblement se fait ¼ d'heure avant départ place du Foirail et le départ se fera à 8h 30 ou 9h selon la sortie prévue.

Les sorties marquées d'un ** sont à la journée il faut donc prévoir le pique-nique.

2 week-ends sont proposés dont un dans les Pyrénées probablement à Mont Louis (à la charge de Robert pour l'organisation), un à Babeau/Bouldoux pour participer à la fête du village qui organise une rando. Merci aux époux Villar de nous accueillir même si cette fois-ci c'est nous qui nous invitons.

Notre repas au restaurant en novembre se fera au Restaurant ! Une soirée diaporama est prévue le 11 février 2016 avec un repas traiteur pour du « Fresinat » et quelques salades et desserts faits par nos soins.

VII. Formations

Après que Randoval ait accueilli le CDRP 81 pour une formation sur le balisage en février dernier (que 5 membres du club ont suivi) aucune formation n'est envisagée pour le moment, néanmoins une remise à niveau des connaissances de premiers secours sera étudiée et proposée en cours de saison.

Questions diverses : Le CDRP nous propose le balisage d'un petit sentier vers Lautrec à faire en octobre. Les informations viendront plus tard.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.